

EXPLICATION D'UN TEXTE LATIN

ÉPREUVE COMMUNE : ORAL

Lucie Claire, Pierre Descotes, Benjamin Goldlust, Thomas Guard

Coefficient de l'épreuve : 3

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 minutes maximum d'exposé et 10 minutes de questions

Type de sujets donnés : texte d'environ 18 lignes ou vers à traduire et à commenter. Chaque sujet comporte un titre, des mots de vocabulaire, éventuellement une ou plusieurs indications historiques.

Modalités de détermination du texte : tirage au sort entre 3 enveloppes contenant chacune un sujet

Liste des ouvrages généraux autorisés : un dictionnaire de mythologie, un atlas

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : le livre d'où est tiré le passage est fourni (dans une collection unilingue)

Le jury a interrogé cette année 122 candidats lors de l'épreuve commune orale de latin. Avec une moyenne de 10,58, la session 2019 s'avère légèrement en-deçà de la session 2018 (moyenne : 10,78). Les notes s'échelonnent de 01 à 20 ; le jury s'est réjoui de constater la présence d'une excellente tête de concours : six candidats ont ainsi obtenu 19 et une candidate 20. Les performances catastrophiques ont diminué par rapport à la session précédente et deviennent résiduelles : seuls neuf candidats ont eu une note inférieure ou égale à 4. Dans l'ensemble, l'épreuve commune a été de bonne tenue, puisque quarante et un admissibles, soit 33,61 % des candidats, ont reçu une note supérieure ou égale à 14 (contre 30,33 % en 2018).

Le déroulement de l'épreuve est bien connu de l'ensemble des candidats : il ne paraît pas nécessaire d'y revenir de manière détaillée. Nous renvoyons aux rapports des années antérieures et nous nous contentons de rappeler quelques points importants. Le candidat doit commencer par une brève présentation de l'extrait qu'il a tiré au sort : il ne s'agit ni de relire la présentation donnée sur le billet de tirage, ni d'anticiper le commentaire en proposant déjà quelques pistes d'analyse, un plan du texte ou une problématique. Ensuite, vient la lecture, qui constitue un moment essentiel de l'épreuve : expressive, elle est l'occasion pour le candidat de manifester sa compréhension du texte. Lors de celle-ci, le jury attend que les initiales

soient résolues, en particulier dans la formule usuelle de salutation épistolaire (*S. D.* pour *salutem dat*) ou pour les prénoms latins (*M.* pour *Marcus*, *Q.* pour *Quintus* etc...), en respectant le cas exigé par la construction de la phrase. Pendant cette étape, il convient de veiller à dégager les articulations syntaxiques de l'extrait, tout en adoptant un rythme mesuré et régulier, sans avaler, écorcher ou encore articuler poussivement les mots latins. Suit alors la traduction, pour laquelle le rythme choisi est également important : sa formulation ne doit être présentée de manière ni trop hâtive ni trop lente. Dans le premier cas, le jury se voit contraint au cours de l'entretien de faire répéter au candidat certaines de ses propositions, sans que ce dernier puisse pleinement profiter de ce moment pour corriger ou approfondir d'autres éléments de son exposé ; dans le second cas, le candidat réduit le temps qu'il pourrait consacrer au commentaire : le jury rappelle que la durée de la totalité de l'exposé s'élève à vingt minutes et, si une part trop importante est consacrée à la traduction, le temps réservé au commentaire se trouve diminué *ipso facto*.

À la fin de la traduction, le jury propose au candidat de procéder à la reprise de cette dernière : il ne s'agit nullement d'une obligation, mais d'une possibilité, que la totalité des candidats ont choisie cette année encore, bien conscients de l'intérêt qu'elle offre. Après cette première partie de la reprise, le candidat présente son commentaire. Le jury a été particulièrement sensible au fait que certains candidats ont su intégrer à leur propos des éléments de la reprise de la traduction. Enfin, le commentaire est suivi de la seconde partie de l'entretien avec le jury. D'une manière générale, lors de l'entretien, dont l'importance est déterminante, le jury apprécie que les candidats jouent le jeu et se montrent réactifs et combatifs. Cet échange entre le jury et le candidat vise à améliorer la compréhension tant linguistique que littéraire de l'extrait : aussi faut-il engager un véritable dialogue avec le jury, sans se montrer trop timoré ou passif dans la discussion.

Le texte à traduire est accompagné d'un billet de tirage (dont quelques exemples sont reproduits dans l'annexe qui suit ce rapport), indiquant quelques mots de vocabulaire, présentés dans l'ordre du texte, dont le nombre varie en fonction de la difficulté du passage à traduire, et d'éventuelles indications sur la situation de l'extrait. Il ne dispense pas, cependant, les candidats des apprentissages lexicaux de base pendant leur préparation au concours. Des insuffisances réelles en vocabulaire ont ainsi été relevées à plusieurs reprises, parmi lesquelles il faut signaler la méconnaissance de mots courants : *adhuc*, *egeo*, *fruor*, *ignis*, *ingenium*, *ingens*, *malo*, *medius* (en particulier le latinisme *media arbor*), *morbus*, *nemo*, *opus est*, *pator*, *pro*, *profecto*, *prosum*, *prudentia*, *quemadmodum*, *secum*, *sidus*, *spes*, *una* (adverbial),

uinum, uterque. En outre, la confusion entre *queror* et *quaero* s'avère récurrente, tout comme celle entre *iaceo, iacio* et *iacto* ou celle entre *aura, auris* et *aurum* ; le balancement *cum... tum...* paraît insuffisamment familier. Quant à la syntaxe, le jury s'est étonné de constater, lors de plusieurs interrogations, l'absence de réflexes solides au sujet des propositions subordonnées relatives au subjonctif, des propositions subordonnées interrogatives indirectes, de la valeur du mode subjonctif en proposition principale ou encore des infinitifs sujets. Enfin, la graphie en *-is* de l'accusatif pluriel des substantifs de la troisième déclinaison a posé de fréquents problèmes aux candidats (*artis* pour *artes* ; *inanis* pour *inanes* ; *sequentis* pour *sequentes*) : sa connaissance aurait permis d'éviter bien des contresens. Il convient enfin de rappeler que le billet mérite toute l'attention des candidats : à plusieurs reprises, le jury a été frappé de remarquer que des termes qui y figuraient n'avaient pas été pris en considération.

Le commentaire constitue la seconde partie de l'épreuve, au sens fort du terme. Les candidats doivent par conséquent veiller à organiser au mieux leur temps de préparation pour ne pas se retrouver contraints de plaquer des propos généraux sur un texte particulier, voire d'improviser leur commentaire, faute de temps suffisant : un certain nombre de commentaires se sont révélés décevants. Les candidats ne sont pas du tout tenus de faire une étude composée qui, compte tenu du temps de préparation, s'avère souvent difficile à mettre en œuvre efficacement. Un commentaire linéaire précis, épousant la structure de l'extrait et développant un axe général (ou une *problématique*) auquel sont rattachées les remarques de détail, est souvent préférable. Le jury a apprécié et valorisé les études s'appuyant sur des termes précis du texte, qu'il convient de citer en latin, rappelons-le. Certains écueils méritent d'être évités : les connaissances relatives à la thématique transposées de manière artificielle sur l'extrait, les paraphrases myopes du texte qui échouent à prendre de la hauteur, l'omission totale de considérations liées au genre littéraire de l'extrait ou les expressions au vernis technique, voire techniciste, mal digérées (« typologie narrative » pour récit, « hypotypose » pour description). L'entretien met inévitablement au jour la vacuité et le manque d'à-propos de l'emploi de tels termes. Nous espérons que le passage du temps de préparation à une heure trente dès la prochaine session permettra aux candidats de proposer des commentaires plus aboutis.

À l'audition des commentaires des candidats, le jury a regretté, cette année encore, l'insuffisante maîtrise des genres littéraires, ainsi que de leurs codes, et des tonalités (Virgile n'est pas « un poète élégiaque », même dans un passage de déploration funèbre ; les

Géorgiques ne sauraient être qualifiées de « bucoliques » au motif que le poète y parle de la nature ; la notion même de « genre » littéraire a paru déstabiliser tel ou tel candidat lors de l'entretien). La même remarque peut être formulée à propos des grandes scissions chronologiques de l'histoire romaine : trop de candidats semblent découvrir lors de l'entretien l'ordre de succession des empereurs Julio-Claudiens ou même des liens de parenté bien connus entre certains membres de cette dynastie (par exemple entre Claude, Agrippine, Néron et Britannicus). Quelques candidats sont visiblement très mal à l'aise avec quelques-unes des réalités de la civilisation romaine qui ne relèvent pourtant pas de l'érudition, comme les titres de consulaire ou de proconsul, comme la *damnatio memoriae* ou les calendes (l'ignorance de ces deux dernières notions paraît d'autant plus inexcusable dans le cadre d'une thématique consacrée au temps), ou encore de l'histoire littéraire (le projet politique de Virgile dans l'*Énéide* a semblé à plusieurs reprises bien flou pour les candidats, tout comme le lien qui unit Auguste et Énée).

Au moment de conclure ce rapport, et en dépit des quelques réserves précédemment émises, qui ne visent qu'à aiguiller au mieux les futurs admissibles dans leur préparation à l'oral, le jury souhaite se féliciter du bon niveau global de cette épreuve commune orale de latin. Il a par ailleurs parfaitement conscience des exigences et compétences multiples qu'elle requiert. Un apprentissage régulier de la grammaire et du vocabulaire, une bonne maîtrise de la thématique, des connaissances solides en histoire, histoire littéraire et civilisation, une pratique assidue de la lecture des textes latins : c'est en menant de front ces différentes activités que les futurs candidats se prépareront au mieux à l'épreuve commune orale de latin.

Auteurs proposés cette année : Augustin, César, Cicéron, Lucrèce, Ovide, Pline le Jeune, Properce, Quintilien, Rutilius Namatianus, Salluste, Sénèque, Suétone, Tacite, Tite-Live, Virgile

Annexe : exemples de billets de tirage proposés aux candidats cette année

2019 LATIN – épreuve commune

Augustin, *Confessions*, 10, 8, 13 (*Ibi sunt ... lateant*)

La mémoire, lien entre le passé et le présent

- ibi = in memoria
- generatim, adv. : par catégories, par espèces
- aditus, us, m. : l'entrée
- ingero, is, ere, gessi, gestum, tr. : porter dans, amasser
- extrinsecus, adv. : à l'extérieur
- recessus, us, m. : l'endroit retiré, la retraite
- praesto esse + datif : être sous la main, à disposition de quelqu'un
- seorsum, adv. : séparément, à part
- repositus, a, um : mis à l'écart, en réserve

2019 LATIN – épreuve commune

Quintilien, *Institution oratoire*, 12, 11, 4-6 (*Quare antequam ... audiensque*)

L'orateur doit prendre sa retraite au bon moment

- *Sujet de canet et perueniet : l'orateur*
- *receptui canere* : sonner, prendre la retraite
- *prosequor, eris, i* : accompagner, entourer
- *Caelius, ii, m* : Caelius
- *Cicero, onis, m* : Cicéron
- *Pansa, ae, m* : Pansa
- *Hirtius, ii, m* : Hirtius
- *Dolabella, ae, m* : Dolabella

2019 LATIN – épreuve commune

Propertius, *Élégies*, 2, 8, 1-20 (*Eripitur nobis ... ossa mea*)

Jalousie du poète, trompé par sa maîtresse : versatilité de l'amour

- iugulo, as, are : égorger
- lacertus, i, m : le bras
- rota, ae, f : la roue
- ecquandone : est-ce que jamais ?
- exagito, as, are : harceler, tourmenter
- sector, aris, ari : poursuivre
- rogi, i, m : le bûcher
- calco, as, are : piétiner

2019 LATIN – épreuve commune

Sénèque, *Lettres à Lucilius*, 2, 21, 5-6 (*Profunda super nos ... excipitur*)

Les travaux de l'esprit confèrent l'éternité

- ex(s)ero, is, ere : sortir, découvrir
- uindico, as, are : délivrer
- praesto, as, are : se porter garant
- eximo, is, ere : ôter, enlever
- accolo, is, ere : habiter auprès
- dignatio, onis, f. : prestige